

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module

Module libre - Expression artistique et travail social

2022-2023

Code T.TS.SO359.ML756.F.22	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☒ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

3 ECTS

Volée PT 2021

3 Prérequis

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

- Évaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Conscientiser leur propre potentiel d'expression artistique
 - Identifier les pratiques d'expression artistique et leurs transpositions possibles dans les champs du travail social
 - Délimiter les ateliers d'expression créative en travail social des champs de l'art, de la médiation culturelle et de l'art-thérapie
- Favoriser l'expression créative des publics du travail social par une posture et des pratiques adaptées

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les espaces d'expression créative et artistique font partie de l'offre de prestations d'un grand nombre d'institutions des champs du travail social. Les professionnel-le-s de l'animation socioculturelle, de l'éducation sociale et du service social sont sollicité-e-s pour organiser et/ou animer des ateliers, projets ou activités. Animer des espaces d'expression créative et artistique exige des cadres de références, des outils et postures spécifiques. Dans ce module, les étudiant-e-s développeront leur potentiel artistique et étudieront les transpositions possibles dans leurs futures pratiques professionnelles.

Formes d'enseignement :

- Ateliers d'expression artistique pour les étudiant-e-s animés par des professionnel-le-s des champs de l'art et du travail social
- Enseignements méthodologiques permettant de situer et de concevoir l'expression créative en travail social
- Espaces de réflexion personnels et collectifs
- Travaux de groupes permettant de faire l'expérience de l'animation d'une activité d'expression créative auprès de ses collègues étudiant-e-s

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.

- La présence à la semaine-bloc est obligatoire pour l'acquisition de 3 crédits ECTS. Les cours auront lieu en semaine 7 les lundi 13 février, mardi 14 février, mercredi matin 15 février, jeudi 16 février et vendredi 17 février 2023 selon les horaires annoncés par la HETSL.
- Evaluation de groupe le **vendredi 17 février 2023**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un dossier d'écrits et de travaux artistiques personnels pour le vendredi 17 mars 2023.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Ce module se déroule sur une semaine bloc du lundi 13 au vendredi 17 février 2023 (y compris le mercredi matin).

9 Bibliographie

Les lectures et documents méthodologiques seront à disposition des étudiant-e-s sur la page Moodle du module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

JETZER Anne

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle